



# Les décisions du Bureau en bref

15 février 2017

## Parc naturel régional du Pilat 15 février 2017

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

### ACTUALITE DES GROUPES DE TRAVAIL ANIMES PAR LE PARC :

- Le Groupe de travail « actions culturelles » travaille à une nouvelle programmation culturelle 2017 dans un contexte de réduction des moyens humains et financiers et dans l'idée d'un travail plus en lien avec les acteurs culturels locaux qui ont été réunis le 14 février et le 10 mars.
- Le Groupe de travail « Changer d'ère » prépare deux soirées d'information sur « comment mobiliser les citoyens » à destination des élus, les 8 et 9 mars. Il a également travaillé à la préparation des « Rendez-vous de mon Parc 2017 » sur le thème du Jardin.
- Le Comité de pilotage intersites « Natura 2000 » lance une évaluation en régie sur les actions réalisées jusque-là pour la préservation de ces 4 sites.
- Le Groupe de travail « stratégie de communication » se consacre actuellement à l'élaboration du nouveau site internet du Parc.

### DEMANDES DE FINANCEMENT :

Le Bureau a décidé :

- de revoir le plan de financement, du fait de nouveaux échanges avec le Département de la Loire, du dossier de demande de subvention départementale pour travailler à la suppression de timbres postes résineux en privilégiant le hêtre avec deux propriétaires fonciers sur les communes de Véranne et Colombier
- de revoir les plans de financement, du fait de nouvelles directives régionales, des dossiers de demande de subventions concernant l'animation de la Charte forestière du Pilat
- de solliciter l'aide financière de la Région pour l'acquisition de petit matériel utilisé pour des opérations appelant la participation citoyenne telles que Pilat Propre.

## PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS :

Le Bureau a décidé :

- de verser par anticipation sa participation financière aux actions environnementales et pédagogiques menées par le Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre (CONIB) pour lui éviter des problèmes de trésorerie.
- de signer une convention de partenariat sur la période 2017-2025 avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central et d'acter le plan d'actions partenariales pour 2017
- d'acter le plan d'actions partenariales 2017 avec les Ligues de protection des oiseaux de la Loire et du Rhône

## IDENTITÉ DE COMMUNICATION COLLECTIVE « PILAT, MON PARC NATUREL RÉGIONAL »

Le Bureau du parc a accordé l'autorisation d'utiliser l'identité de communication collective :

- au Rucher de Tarentaise pour ses documents de communication
- au Club Alpin Français de Saint-Etienne pour les documents de communication relatifs à l'organisation des 21<sup>ème</sup> rencontres Orientation qui auront lieu dans le Pilat.

L'identité de communication collective relève d'une réflexion du type «marketing territorial». Il s'agit de promouvoir, au travers de son utilisation, la destination touristique Pilat et de montrer, au travers de son utilisation, son attachement au territoire du Pilat et à ses valeurs, celles qui font qu'il est classé Parc naturel régional.

Cette identité de communication collective ne peut pas être assimilée à une marque de qualité ou d'identification géographique de provenance.

## PARC DU PILAT ET RÉSEAUX :

- L'Assemblée Générale de l'association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône Alpes a été annoncée pour le 14 mars en présence d'Eric FOURNIER, vice-président de la Région en charge des Parcs.

- Le Président de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France a été reçu dans le Pilat les 2 et 3 février derniers. Au programme : présentation du projet de centrale villageoise photovoltaïque et du projet SMAP (Smart Grid dans les Parcs) aux Haies. Visite du Centre de ressources sur l'habitat durable de la Maison du Parc et présentation de l'action économique du Parc, Conférence de presse à St Genest Malifaux pour le projet d'enfouissement de ligne électrique et téléphonique en compensation paysagère des travaux de reconstruction de la ligne THT entre 2 Loires. Rencontre avec les élus de St Etienne Métropole

## POINT SUR CERTAINS PROJETS

**Éolien :**

Les avis techniques du Parc sur la demande de défrichement et sur la demande de permis de construire liées au projet éolien de Taillard ont été favorables. Rien dans les PLU des communes concernées ne permettait de donner un avis défavorable et l'avis du Bureau du Parc de 2011 sur la ZDE de Taillard était également favorable. Il ne s'agit pas d'avis conformes.

L'avis déterminant s'agissant de ce projet éolien aurait été l'avis du Bureau du Parc rendu à l'autorité environnementale dans le cadre de la procédure ICPE.

Tous les avis rendus par le Parc ne passent pas par le Bureau. Les avis soumis au Bureau sont ceux relatifs aux documents d'urbanisme et ceux relevant de la procédure ICPE.

### Installation de Stockage de déchets non dangereux de St Romain en Gal :

Cette installation qui devait cesser son activité prochainement vient d'être prolongée par l'Etat. Le Parc n'a pas été sollicité pour avis et cette décision a été prise contre l'avis du Maire.

### Projet d'extension de la carrière de St Julien Molin Molette :

Dans le cadre de la déclaration d'intérêt général (DIG) de projet emportant mise en compatibilité du POS, l'enquête publique a conclu à un avis favorable du commissaire enquêteur. Le PLU a été adopté par la Commune le 9 février dernier sans tenir compte de la DIG. Le collectif contre le projet de carrière prévoit une manifestation le 18 février.



Parc naturel régional du Pilat  
2 rue Benay 42410 Pélussin  
04 74 87 52 01  
info@parc-naturel-pilat.fr  
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

[www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)